



Règlement du « Prix André Lebrun 2010 » Formation Tout au Long de la Vie

L'ASA-Université Lille1 (Association de Solidarité des Anciens de l'Université Lille1- Sciences et Technologies) a créé en 2006 un « Prix André Lebrun » de la « Formation Tout au Long de la Vie » destiné à un auditeur de la formation continue de l'Université.

André LEBRUN, ancien Professeur de l'Université, a été un des promoteurs de la formation continue et de l'éducation permanente dans la Région Nord-Pas-de-Calais et à l'Université Lille1 Sciences et Technologies. Le prix est doté par les revenus du don qu'il a fait au profit des actions de solidarité de l'ASA.

Un prix d'un montant de 1500 € est prévu.

Le « **Prix André Lebrun 2010** » pour un auditeur en cours de formation durant l'année universitaire 2009-2010.

Candidatures :

Les candidatures sont transmises à l'ASA par les différentes composantes de l'Université (1 ou 2 candidatures par diplôme). Le dossier comportera un Curriculum Vitae détaillé, une lettre de motivation du candidat et une note d'un responsable de la composante (et/ou du SUDES) argumentant et justifiant la candidature. **Les candidatures seront envoyées à l'ASA pour la fin janvier 2010.**

Les candidats devront justifier que **leur parcours de « formation tout au long de la vie » présente une réelle rupture avec leur formation initiale et correspond à un vrai projet personnel et professionnel.** Le cycle de formation continue, en cours, doit être engagé depuis plus d'un an ou après une phase de Validation des Acquis (VAE ou VAP).

Jury :

Le jury, présidé par le président en exercice de l'ASA, appréciera de manière large les mérites des candidats : mérite académique, origine sociale et environnement professionnel, difficultés rencontrées et manière de les dépasser. Après étude des dossiers, le jury aura un entretien avec chacun des candidats retenus. Les prix seront décernés à la fin du premier semestre 2010.

Le jury, désigné par le Conseil d'administration de l'ASA, est composé de membres de l'association : André Lebrun, les anciens présidents de l'Université Lille1 et de l'ASA, le président et les vice-présidents en exercice de l'ASA.

Pierre Louis, ancien Président de l'Université et membre du jury, est chargé d'instruire au nom de l'ASA, le dossier du « Prix André Lebrun 2010 ». – plouis@nordnet.fr